

# La saison estivale se développe dans 70 % des stations ayant un pic d'activité en hiver

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 201 • Septembre 2025



Dans les 183 communes d'Auvergne-Rhône-Alpes dotées d'un domaine skiable (dénommées ici « stations de ski »), la population stagne depuis la fin des années 2010, alors qu'elle était en forte hausse depuis 1975. Cette stabilité contraste avec une capacité d'accueil qui ne cesse de croître, atteignant 650 lits touristiques pour 100 habitants en 2022. L'évolution annuelle de l'emploi est très corrélée à celle de la population, qu'elle soit permanente ou touristique. De même, l'évolution infra-annuelle de la population présente et de l'emploi fluctue fortement selon les saisons. Le réchauffement climatique affecte déjà la saison hivernale d'un certain nombre de stations de ski. Parmi les stations de ski ayant un pic d'activité en hiver, sept sur dix ont une saison estivale qui se développe. Ce développement de l'emploi estival est porté par le secteur de l'hébergement-restauration mais aussi par les postes relatifs aux activités de pleine nature, comme l'utilisation des remontées mécaniques en été ou la location d'articles de loisirs et de sport.

En France, 375 communes hébergent tout ou une partie d'une station de ski, alpin ou nordique, accessible à tout public, c'est-à-dire n'appartenant pas à un domaine privé. Auvergne-Rhône-Alpes regroupe la moitié de ces communes (183) ► **figure 1**, appelées ici **stations de ski**. Si l'altitude moyenne de ces communes dépasse les 2 000 mètres pour 14 % d'entre elles, près de 40 % sont situées à moins de 1 200 mètres. Les communes en station de ski sont ici comparées à l'ensemble des **communes de montagne**.

## Une population stable depuis dix ans, mais une capacité d'accueil en forte hausse

Dans les stations de ski d'Auvergne-Rhône-Alpes, la population permanente s'élève à un peu plus de 227 000 habitants en 2022.

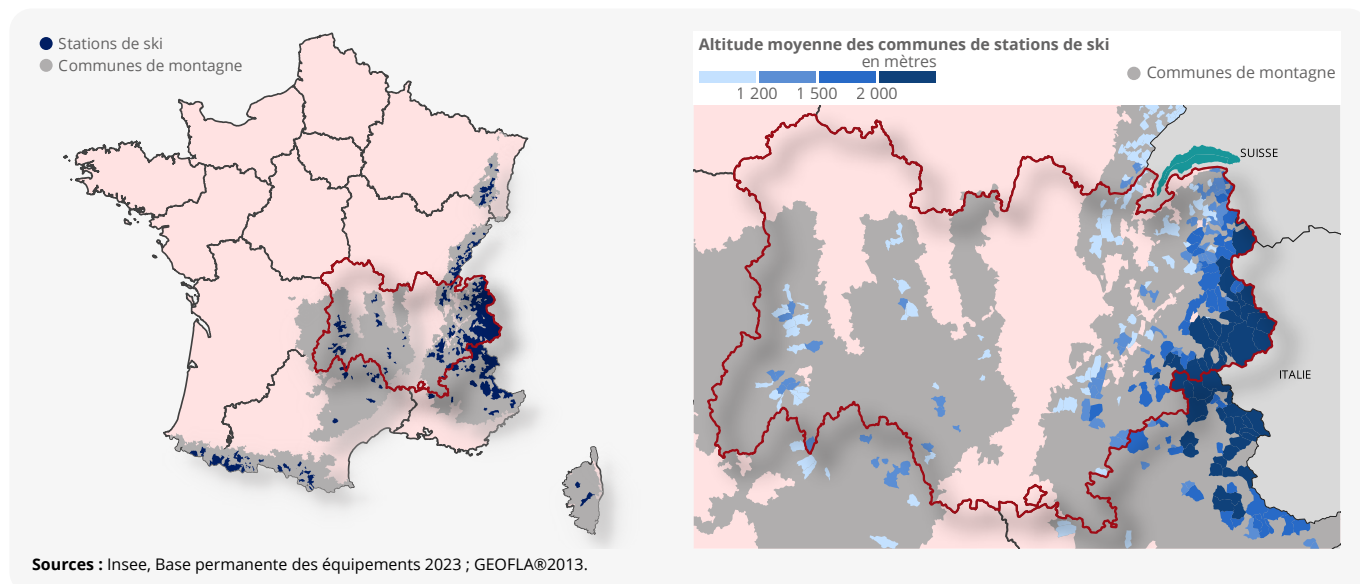
La population présente connaît une très forte croissance durant la saison hivernale avec l'accueil des touristes. Ces stations ont en effet une forte capacité d'accueil, avec en moyenne 650 lits touristiques pour 100 habitants. À titre de comparaison, les communes de montagne de la région en comptent 95 pour 100 habitants. Ces **lits touristiques** se trouvent dans les hôtels et les campings, dans les résidences de tourisme et villages vacances, mais également dans les résidences secondaires qui représentent 65 % des logements dans les stations de ski, contre 23 % dans les communes de montagne.

La population permanente est stable depuis le début des années 2010 ► **figure 2**, alors que sa croissance a été dynamique entre 1975 et 2011 (+30 %). Le début de cette période faisait suite au lancement du plan d'aménagement des stations

(le plan neige), porté par le développement des sports d'hiver, notamment grâce aux JO de Grenoble de 1968. Dans les communes de montagne, la population augmente moins rapidement avant 2011, mais poursuit sur une tendance positive identique au-delà. Cette stagnation de la population permanente des stations contraste avec une capacité d'accueil qui ne cesse d'augmenter. En 2022, les stations de ski comptent en moyenne 100 lits touristiques de plus qu'en 2016 pour 100 habitants, alors que dans les communes de montagne la hausse n'est que de huit lits. Le nombre de résidences secondaires y a augmenté de 3 % contre moins de 1 % dans les communes de montagne.

Des **soldes naturel et migratoire** qui se compensent expliquent cette stagnation de la population. Si le premier est positif, avec un nombre de naissances supérieur à celui

### ► 1. Carte de contexte



des décès, le second est négatif, les habitants étant plus nombreux à quitter le territoire qu'à s'y installer. Ces deux soldes sont, en revanche, positifs dans les communes de montagne. Le solde naturel tend cependant à diminuer dans les deux territoires, et il pourrait lui aussi passer en négatif dans les stations de ski où la population en âge de procréer diminue. Si le **déficit migratoire** est particulièrement marqué chez les 18-24 ans dans les deux territoires, correspondant aux départs des étudiants vers des zones où l'offre de formation est plus importante, il touche toutes les catégories d'âge dans les stations de ski. Contrairement aux communes de montagne, les jeunes ne reviennent généralement pas dans les stations après leurs études.

### Des évolutions de population et d'emploi très corrélées

Les 183 stations de ski emploient un peu plus de 110 000 personnes début 2022, au cœur de la saison hivernale. Ce volume comprend tous les emplois relatifs à cette période, notamment les saisonniers. Il est en très légère hausse depuis 2011 (+0,1 % par an), alors que cette croissance était bien plus marquée entre 1975 et 2011 (+0,9 % par an). Cette tendance, même si elle suit celle de la population permanente, reste un peu plus dynamique, les emplois augmentant également du fait de la hausse de la population touristique. En effet, huit emplois sur dix appartiennent à la sphère présentielle, c'est-à-dire à des activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services pour répondre aux besoins de personnes présentes dans la zone, que ce soient des habitants permanents ou de passage.

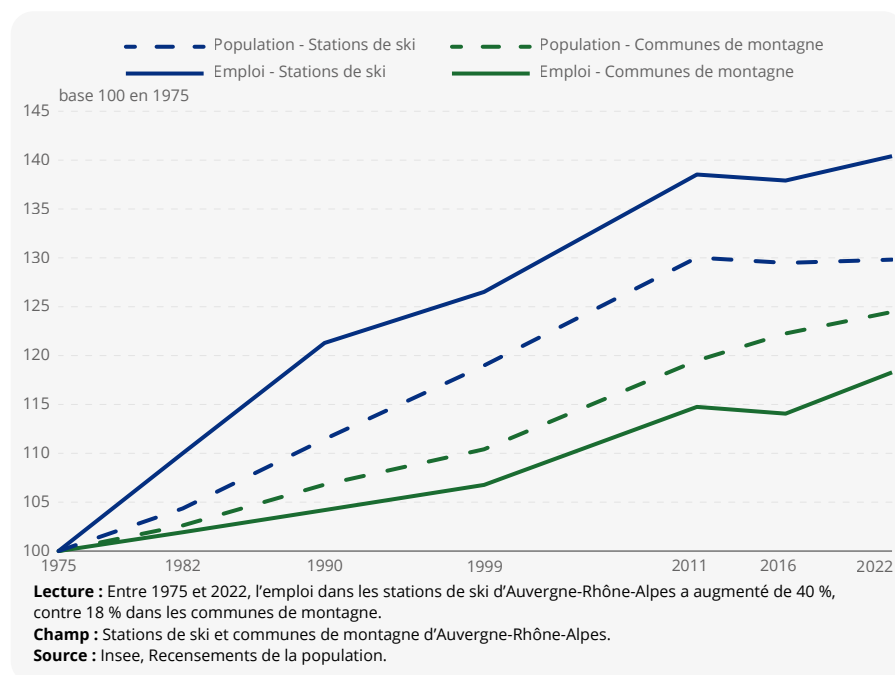
Les volumes d'emplois varient fortement au cours d'une année. Pour analyser ces variations, la notion de poste salarié sera utilisée dans la suite de la publication. Un poste salarié correspond à un salarié dans un établissement et ne tient pas compte de la multi-activité, ni de la quotité de travail. Ainsi, au cours de l'année 2022, les stations de ski **► figure 3** connaissent deux pics d'activité, l'un très marqué en hiver, qui atteint son maximum le 19 février 2022 avec 125 200 postes et l'autre en été, avec 95 600 postes, le 26 juillet 2022.

Entre ces deux pics, les creux d'activités correspondent aux intersaisons du printemps et de l'automne. La baisse d'activité printanière est plus marquée : elle correspond aux congés des saisonniers d'hiver.

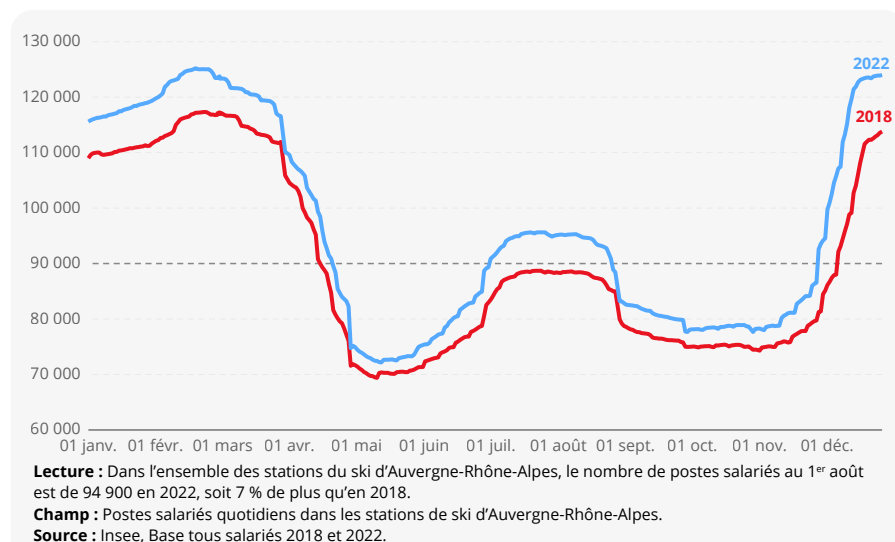
### Huit stations sur dix avec une saison hivernale

Ces variations d'activité peuvent être très différentes d'une station à l'autre, que ce soit en termes de saisonnalité ou d'intensité. Par la suite, l'étude portera uniquement sur 101 stations dans lesquelles le volume d'emplois est suffisant pour une analyse pertinente. Parmi les 82 stations non retenues, plus de la moitié se situe à moins de 1 200 mètres d'altitude.

## ► 2. Évolution de la population et de l'emploi dans les stations de ski et les communes de montagne, en Auvergne-Rhône-Alpes, depuis 1975



## ► 3. Nombre quotidien de postes salariés dans les stations de ski d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2018 et 2022



Pour 80 des stations de ski analysées, l'activité augmente ponctuellement pendant la saison hivernale. Par contre, dans sept, cette hausse n'a lieu que l'été **► figure 4**. Ces dernières sont situées à moins de 1 200 m d'altitude, sauf la commune de Cordon juste en deçà des 1 500 m et Allemond, 300 m plus haut. Pour 14 autres, principalement en Haute-Savoie et dans le Bugey, l'activité est plutôt stable toute l'année. Elles sont également positionnées à moins de 1 200 m d'altitude, à l'exception de la commune de Magland, juste au-dessus de ce seuil et Passy dépassant de peu les 1 500 m. Ces 21 communes, sans variation significative en hiver, hébergent seulement une partie d'un domaine skiable, dont les emplois se localisent dans une autre commune du domaine, ou encore elles présentent un attrait estival particulier,

comme, par exemple, le château de Murol ou le parc d'activités de Saint-Anthème.

### Un développement de la saison estivale dans sept stations d'hiver sur dix

Le réchauffement climatique peut directement toucher les stations de ski ayant une saison hivernale **► encadré**. Ses effets se traduisent par une moindre fiabilité de l'enneigement, qui compromet la viabilité financière de nombreuses stations et appelle à une nécessaire transformation de leur modèle économique. La dépendance des stations au ski à leur saison hivernale, les capacités de diversification territoriale et les ressources naturelles disponibles (altitude, eau, patrimoine paysager, appartenance à un réseau de domaines interconnectés de

haute altitude) constituent autant de facteurs influant sur leur capacité de résilience.

Parmi les 80 stations ayant une saison hivernale, 56 (soit sept sur dix) ont une activité estivale qui se développe entre 2018 et 2022

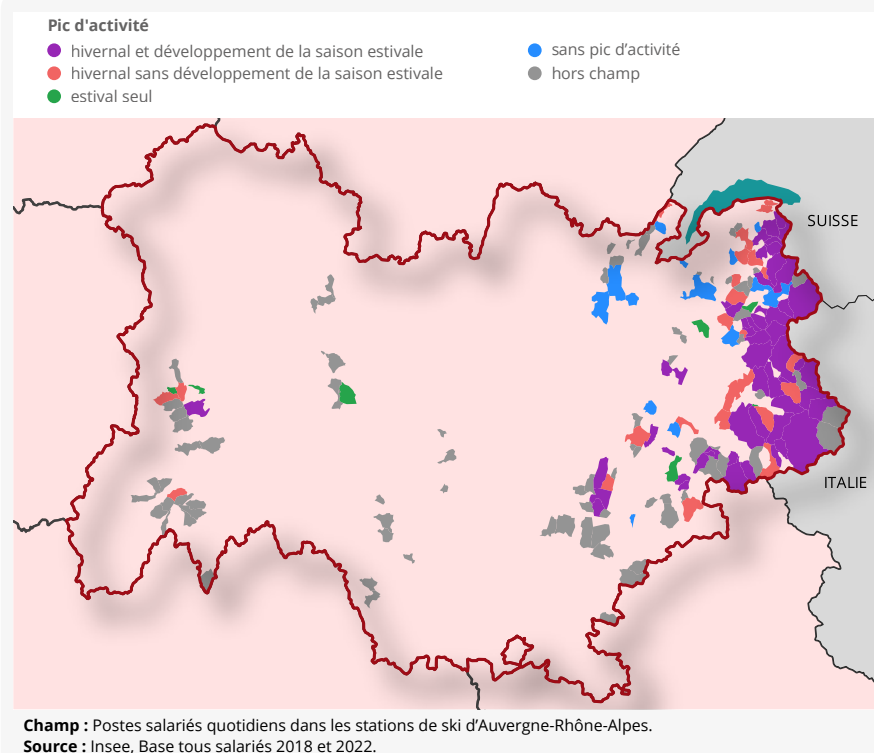
► **figure 5.** En comparant le 10 août 2018 au 12 août 2022, jours correspondant au pic de l'été, le nombre de postes a augmenté de 13,7 %, soit 6 700 postes supplémentaires. Dans ces stations, l'objectif est souvent de déployer des activités et des équipements touristiques déconnectés des activités de ski avec, par exemple, des projets de renouvellement et de densification des hébergements, d'extension et de diversification d'activités de pleine nature.

### Plus de postes dans l'hébergement-restauration

Dans ces 56 stations, 40 % de la hausse estivale du nombre de postes est portée par le secteur de l'hébergement-restauration. L'hébergement compte ainsi près de 2 300 postes supplémentaires entre les pics de 2018 et de 2022, ce qui correspond à une croissance de 25 % pour ce secteur. Cependant, cette augmentation d'ensemble est très disparate selon les stations. Ces postes, très dépendants de l'offre d'hébergement déjà présente dans les stations pour la saison hivernale, se développent par l'ouverture de plus en plus fréquente de ces hébergements également l'été. Ainsi, ils ont fortement progressé en volume dans les communes savoyardes de Montvalezan, en partie sur le domaine de la Rosière-Montvalezan, et de Bourg-Saint-Maurice, reliée à la station des Arcs. Cette hausse est moindre en volume mais forte en évolution dans les communes des Adrets, au cœur de la station de Prapoutel en Isère ou encore à Villarembert, village qui abrite la station 100 % piétonne du Corbier en Savoie, rattachée au domaine des Sybelles.

Dans la restauration, le nombre de postes supplémentaires (+1 800), inférieur à celui de l'hébergement, présente une évolution plus marquée (+29 %). Contrairement à l'hébergement, cette hausse est plutôt

## ► 4. Répartition des stations de ski d'Auvergne-Rhône-Alpes selon leur groupe



homogène entre les stations, supérieure à 6 % dans 93 % d'entre elles. Les postes de ce secteur ont particulièrement augmenté en volume dans les communes de Haute-Savoie de Morzine, au cœur du domaine des Portes du Soleil, et de Megève. Cette croissance est moindre en volume mais forte en évolution dans les communes d'Oz, située sur le domaine de l'Alpe d'Huez, en Isère, et d'Aillon-le-Jeune, appartenant à la station Les Aillons-Margériaz, en Savoie.

### Développement des activités de plein air

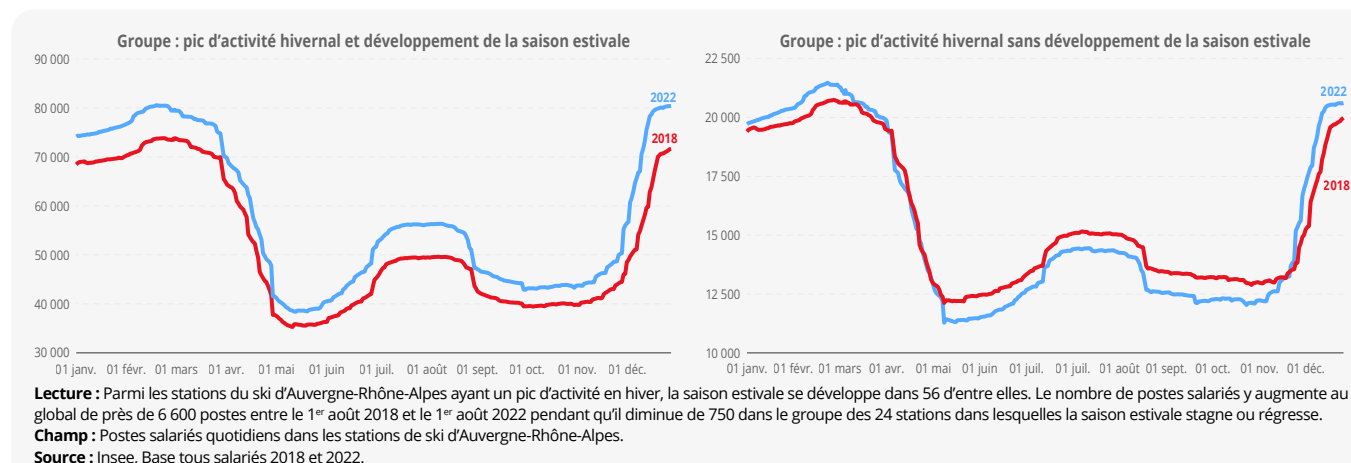
Les téléphériques et remontées mécaniques sont aujourd'hui plus utilisés en été, permettant, entre autres, de développer les activités de randonnée à pied et à vélo. Ainsi, ce secteur compte près de 850 postes supplémentaires,

entre les pics d'été de 2018 et de 2022, soit une hausse de 23 %. Le développement de postes dans cette activité concerne les trois quarts des stations. Cette activité ne peut en effet s'exercer en été qu'à condition que les infrastructures existent et soient opérationnelles.

Le nombre de postes a particulièrement augmenté dans les stations dans lesquelles les intersaisons se sont développées, ces remontées pouvant également être mises en service pendant ces périodes. C'est le cas dans les communes de Chamrousse, en Isère, des Contamines-Montjoie, en Haute-Savoie, ou encore de Notre-Dame-de-Bellecombe et de Praz-sur-Arly qui s'intègrent à l'Espace Diamant.

En revanche, dans quelques stations, le nombre de postes diminue, comme dans deux communes du domaine du Grand

## ► 5. Nombre quotidien de postes dans les stations de ski d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2018 et 2022 selon le groupe



Massif, Arâches-la-Frasse et Samoëns (Haute-Savoie). Cette décroissance peut s'expliquer par un moindre besoin en personnel, après automatisation des équipements ou par une utilisation moins intensive de ces infrastructures.

Les activités de location d'articles de loisirs et de sport sont également plus présentes, avec près de 300 postes supplémentaires, soit une hausse de plus de 200 % par rapport à l'été 2018. Les postes de ce secteur ont particulièrement augmenté en volume dans la commune de Bourg-Saint-Maurice. Cet accroissement est moindre en volume mais fort en évolution dans les communes de Besse-et-Saint-Anastaise, appartenant à la station de Super-Besse dans le Puy-de-Dôme ou encore des Allues, située sur le domaine savoyard des Trois Vallées.

De même, les activités sportives, récréatives et de loisirs se développent, se traduisant par des postes supplémentaires de gardiens de refuge, d'encadrants rafting et VTT, d'agents de luge d'été, de vélorail... Ainsi, ce secteur compte plus de 250 postes supplémentaires entre les pics de 2018 et de 2022, soit une hausse de 14,5 %. Cette hausse est particulièrement marquée dans les communes savoyardes de Bourg-Saint-Maurice, de Valloire ou encore de Pralognan-la-Vanoise.

Enfin, le secteur comprenant entre autres les services d'assistance aux touristes, c'est-à-dire la fourniture d'informations ou les activités de guides touristiques, et les activités de promotion de tourisme, s'étend aussi, mais dans une moindre mesure. Il gagne 150 postes entre les pics de 2018 et 2022, soit une hausse de 15 %. Cette hausse est particulièrement marquée dans les communes de Savoie de Montricher-Albanne, qui dépend de la station des Karellis, des Avanchers-Valmorel appartenant au Grand Domaine ou encore de Villarodin-Bourget, située sur le domaine de La Norma.

### Une stabilité ou une régression de la saison estivale dans trois stations hivernales sur dix

Parmi les 80 stations de la région ayant une saison hivernale, la saison estivale ne se développe pas ou se rétracte dans 24 d'entre elles. Le schéma économique de ces communes est très différent. Dans certaines

### ► Encadré (réalisé avec le concours de Météo-France) – Les effets du réchauffement climatique en montagne

Le réchauffement climatique a tendance à s'accélérer et les années les plus chaudes sont quasiment toutes postérieures à 2010, l'année 2022 étant la plus chaude jamais enregistrée en France. Ce réchauffement est plus important en territoire de montagne qu'en plaine. À l'horizon 2100, la trajectoire de référence retenue par le plan national d'adaptation au changement climatique aboutit à une France à +4 °C par rapport à l'époque pré-industrielle. Le réchauffement attendu en montagne sera plus marqué que la moyenne nationale, avec une hausse supplémentaire de l'ordre de +0,4 °C à +0,7 °C en hiver. De même, en été, les journées et les nuits anormalement chaudes vont notablement augmenter dans la région au cours des trois prochaines décennies, selon les simulations climatiques les plus récentes ► [pour en savoir plus](#).

Les principales répercussions déjà observées sont la baisse de l'enneigement (avec une diminution constatée de 30 % en moyenne en montagne entre les périodes 1961-1990 et 1991-2020), le recul des glaciers, mais aussi l'intensification des précipitations extrêmes et l'aggravation des risques gravitaires.

Dans les prochaines années, la réduction du manteau neigeux et de la période d'enneigement vont se poursuivre. À l'horizon de la fin du siècle, la baisse de l'enneigement serait généralisée à toutes les stations de ski. Son ampleur dépendra de leurs caractéristiques (altitude, exposition...) mais plus de huit stations sur dix connaîtront un risque très élevé de faible enneigement.

Déjà, le nombre de stations de ski en activité baisse d'année en année en France depuis les années 1990. Souvent fragiles financièrement, le réchauffement climatique ne fait qu'accentuer les difficultés de certaines stations. Si, jusqu'à présent, ces fragilités concernaient le plus souvent les petites stations localisées en moyenne montagne pour la plupart, ce sont des stations de plus grande importance qui sont touchées à l'instar de l'Alpe du Grand Serre (Isère) qui a annoncé, en 2025, ne pas ouvrir ses portes après plus de 85 ans d'activités.

stations, le pic d'activité de l'été est quasiment équivalent voire supérieur à celui de l'hiver, comme au Mont-Dore dans le Puy-de-Dôme ou à Sées, située sur l'Espace International San Bernardo, un domaine skiable franco-italien. Dans ces stations, le développement de la saison estivale est sans doute antérieur à 2018 ou repose sur un site naturellement attractif l'été de par son positionnement : randonnée, patrimoine, gastronomie, potentiel thermal et bien-être... Dans d'autres stations, au contraire, le pic d'activité estival est beaucoup moins élevé que celui de l'hiver, comme aux Deux Alpes, ou est quasiment inexistant, comme à Courchevel. Ces stations bénéficient certainement d'une saison hivernale très performante, liée à leur altitude moyenne élevée (supérieure à 1 900 m) ne nécessitant donc pas pour l'instant une transformation de leur modèle économique. Enfin, dans quelques stations, l'activité décroît tout au long de l'année comme dans la commune de Modane, dont dépend la station de Valfréjus, ou seulement l'été comme à La Léchère, au cœur du domaine nordique de Nâves dans la Tarentaise. ●

Charlélle Besnard, Émilie Sénigout (Insee)



Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr

### ► Définitions

Les **communes de montagne** sont, dans cette étude, celles régies par la loi relative au développement et à la protection de la montagne, dite « loi montagne » qui tente d'établir un équilibre entre le développement et la protection de la montagne. Parmi ces communes, celles dotées d'une station de ski ou d'un domaine nordique, accessible à tout public, sont ici appelées « **stations de ski** ».

Le comptage de **lits touristiques** s'effectue de la manière suivante : deux lits sont comptabilisés pour une chambre d'hôtel, trois pour un emplacement de camping, cinq pour une résidence secondaire. Pour les autres hébergements (villages-vacances, résidences de tourisme, auberges de jeunesse, etc.), le nombre de « places-lits » est connu.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période donnée. Ce concept est indépendant de la nationalité. On parle de **déficit migratoire** lorsque le nombre de personnes entrant sur un territoire est inférieur à celui des personnes en sortant. Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période donnée.

### ► Pour en savoir plus

- Fontès-Rousseau C., Lardellier R., Soubeyrou J.-M., « Un habitant sur sept vit dans un territoire exposé à plus de 20 journées anormalement chaudes par été dans les décennies à venir », Insee Première n° 1918, août 2022.
- Météo-France, « DRIAS les futurs du climat, projections climatiques pour l'adaptation de nos sociétés », Service climatique, ministère de la Transition écologique.

### ► Sources

Cette étude repose principalement sur deux sources :

- le **Recensement de la population** fournit des statistiques sur le nombre d'habitants, leur âge, les mobilités géographiques, les personnes en emploi...
- la **Base tous salariés (BTS)** recense de nombreuses données sur l'emploi et les rémunérations de l'ensemble des salariés. Elle est produite à partir des déclarations sociales nominatives (DSN) qui sont les déclarations administratives des employeurs. Le champ de cette étude couvre l'ensemble des postes salariés, hors particulier-employeurs.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes  
118 rue Servient  
69003 Lyon

Directeur de la publication :  
Jérôme Harnois

Rédaction en chef :  
Thierry Geay  
Annelise Robert

Bureau de presse :  
04 87 65 95 34  
06 12 17 21 23

Maquette :  
Luminess SAS

@insee.fr  
X @InseeAra  
www.insee.fr

ISSN : 2495-9588

© Insee 2025  
Reproduction partielle  
autorisée sous réserve de  
la mention de la source et  
de l'auteur



Insee